

Compte rendu Conseil de quartier BORDS de LOIRE – Mercredi 4 décembre 2019

- Jeanine Prost, Présidente du Conseil Bords de Loire,
- les membres du conseil Bords de Loire,
- Jean-Marc Detour, Adjoint en charge des Politiques Sportives et de la Politique de la Ville, et vice-Président du conseil Bords de Loire,
- Jean-Thomas Alex, Directeur Habitat et Patrimoine, Ophéor,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet de M. le Maire, Ville de Roanne,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Frédéric Fournier, Responsable du service Voirie, Signalisation, Eclairage, Ville de Roanne,
- Dominique Mattern, Responsable du Pôle Ingénierie Voirie, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Jeanine Prost et Jean-Marc Detour accueillent l'assemblée. Jean-Marc Detour déroule l'ordre du jour.

Les animations

Annie Beaud fait le retour de la semaine Bleue le 9 Octobre de 14h à 17h, à la maison du Port : goûter en chansons avec Gilbert Clair, chanteur guitariste. Elle relate une belle animation, dans une ambiance familiale et chaleureuse, qui a attiré une cinquantaine de participants.

La Saint Nicolas vendredi 6 décembre. Le Conseil est partenaire de cet événement important dans le quartier avec le Liger Club et les plaisanciers. Pascal Dournel, Président des plaisanciers, rappelle l'historique de cette tradition des pays du Nord qui célèbre Saint Nicolas, patron des Mariniers. Puis, il indique le programme de cette 9ème édition : à 18h, arrivée en bateau de St Nicolas et du Père Fouettard à la halle nautique du Port de Roanne, défilé aux lampions jusqu'au kiosque de Roanne-Plage accueilli par le limonaire de Michel Épinat, danses des Alsaciens Lorrains, distribution de pain d'épices, friandises, vin chaud, et réalisation des traditionnels selfies avec St Nicolas.

Jean-Marc Detour indique que les travaux de reconfiguration de la halle nautique sont achevés, et vont permettre ainsi d'accueillir l'association Handisport, localisée précédemment sur les bâtiments de la Livatte. Cette association bénéficiera ainsi d'un espace entièrement neuf, spacieux et parfaitement adapté à ses besoins. Son inauguration sera prochainement programmée, à laquelle le Conseil sera bien naturellement invité.

Lundi de Pâques 13 avril 2020, la chasse aux œufs. M. le Maire a pleinement validé la reconduction de cet événement d'envergure et assuré que tous les partenariats garants de la réussite de cette fête seraient renouvelés. Jean-Marc Detour rappelle l'impératif besoin de bénévoles pour l'installation et le rangement du matériel le jour J, tout comme pour la gestion des inscriptions et la surveillance active des enfants. Il précise sa présence ce jour-ci en tant que bénévole sur cet événement, et non plus en tant qu'élue puisque son mandat municipal aura pris fin en mars 2020.

Fête de quartier, brocante, concours de pétanque...sont autant de projets en réflexion.

La boîte à livres

La réalisation de la boîte à livres en forme de barque, est en cours avec la participation du Conseil Municipal des Enfants. Les travaux de peinture sont engagés. L'installation est prévue pendant les vacances de février 2020.

La voirie

Olivier Jandard fait un point d'avancement sur les demandes en cours et énumère les différentes réalisations. Toutes les informations sont configurées dans le document ci-joint.

Les questions diverses

- Inauguration des aménagements du secteur J.B Clément par Ophéor, samedi 7 décembre à 10h.
- Nathalie Goutorbe informe des travaux conséquents de modernisation de la caserne des pompiers qui devraient débuter en 2021 et durer 18 mois. Une livraison est attendue pour mi-2022.
- Depuis la démolition des entrepôts quai Cdt Lherminier, une seule façade a été conservée, elle est très inesthétique ; sera-t-elle refaite ?
- Quid des déménagements des entreprises Descours et Cabaud et Sorofi ?

Jean-Thomas Alex répond à de nombreuses questions autour des problématiques de stationnement rue de Bourgogne en raison des travaux, de la dégradation des résidences Fontquentin...

L'aménagement des parkings s'achèvera en début d'année 2020 et permettra la restitution du nombre de places tel qu'annoncé aux habitants durant les phases de concertation qui ont largement entouré ce projet. Les premiers parkings réalisés témoignent d'une vraie qualité d'usage, qui qualifiera également les prochaines réalisations. L'ensemble des entrées des tours sera retourné et reconfiguré en faveur d'une totale accessibilité.

S'agissant du secteur Fontquentin, l'augmentation du nombre d'habitants est à prendre en compte, car elle génère de fait plus d'usure des équipements. Par ailleurs, les choix ont certes privilégié le secteur Bourgogne et notamment la galerie marchande J.B. Clément dans l'objectif d'apporter de l'attractivité sur ce secteur économiquement « sinistré ». En témoignent les récentes installations du centre ophtalmologique, du kinésithérapeute, et divers commerces - bureau de tabac, épicerie, boulangerie, boucherie, et même un distributeur de billets tant de fois sollicité... L'arrivée d'un opticien et d'autres commerces est au programme.

La liaison piétonne du Bd J.B. Clément jusqu'au canal, intégrée dans le 2^{ème} acte du projet de résidentialisation Bourgogne, confortera ces véritables changements de paysage urbain, et donnera de l'ouverture à ce quartier rénové.

- Des habitantes de la rue Michel Devillaine, récemment intégrées au conseil de quartier, expriment leur regret de l'installation des containers de tri près de leurs habitations. Elles relatent les nombreuses nuisances qu'ils génèreraient : détritres autour des containers, bruit des moteurs des voitures, vidage des containers par les camions bruyants dès 7h30, neutralisation de places de stationnement par les containers ... Jean-Luc Condette indique à ces conseillères que les containers ne sont pas « collés » à leurs habitations mais éloignés de 13 mètres tel qu'il a pu le vérifier sur place.
Jean-Marc Detour rappelle que la gestion du tri et des containers de tri relève des compétences de Roannais Agglomération. Pour autant, le choix d'emplacements de chaque container est une question essentielle pour Roannais Agglomération qui recherche avant tout l'équilibre entre une adaptation environnementale tout en tenant compte des aménagements préexistants, des contraintes de collecte, de la sécurité des conducteurs de camion, de la sécurité routière devant les points de tri, de l'accessibilité aux piétons et aux automobilistes...L'équation est complexe à résoudre mais quel que soit l'emplacement choisi, la décision a été prise en faveur avant tout de moindres nuisances pour les riverains. Pour autant, Jean-Marc Detour propose un rendez-vous à ces riveraines pour examiner plus en détail la situation.
- Quid du tri sélectif en immeubles ? il apparait effectivement que le tri sélectif en habitat collectif n'est pas performant : points tri souvent éloignés, stockage difficile en appartement...Des efforts devront être fournis pour répondre à cette problématique: améliorer la dotation en bacs, sensibiliser les résidents et leurs relais (bailleurs, régies, gardiens d'immeubles), adapter les espaces de tri intérieurs et extérieurs aux contraintes des habitants...

- Quid des encombrants ? Gratuit, le service de ramassage des encombrants, réservé aux particuliers de Roannais Agglomération, est effectué par la société coopérative d'intérêts collectifs C3R (collecte, réemploi et recyclage en Roannais), qui emploie des personnes en insertion. Il suffit de prendre rendez-vous en appelant le numéro vert 0800 00 08 56 (appel gratuit depuis un poste fixe). La société C3R fixe un rendez-vous dans un délai de 3 à 5 semaines suivant le lieu d'habitation. Le ramassage se fait en présence de l'utilisateur, à son domicile, du lundi au samedi entre 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Les encombrants ne doivent pas être stockés sur la voie publique.

Objets acceptés : déchets volumineux et lourds, mobilier, électroménager, produits toxiques, mobilier de jardin, vaisselle, livres.

Collecte des déchets verts : uniquement pour les communes de Roanne, Villerey, Le Coteau, Commelle Vernay, Riorges et Mably.

Déchets refusés : pneus, déchets de soins, gravats.

- Que fait-on des épluchures de légumes et de fruits ? Si le geste reste encore naturel de les jeter dans les poubelles ménagères, il est vivement conseillé de les déposer dans un composteur. A cet égard, il est rappelé que depuis le 1^{er} août 2019, les composteurs individuels sont désormais gratuits. Pour obtenir un composteur, il suffit de remplir le formulaire de pré-réservation sur le site de Roannais Agglomération. La dotation est limitée à un composteur par foyer. Les composteurs sont fournis avec un bio-seau et un guide d'utilisation. Pour tous renseignements, appeler le **numéro vert du service déchets ménagers : 0 800 17 34 50**.
- Pourquoi le parking du commerce Leader Price est-il fermé ? Des travaux neutralisent effectivement actuellement une partie de ce parking. Il s'agit d'un espace privé.

La séance est levée à 20h00.

Prochain conseil de quartier BORDS de LOIRE
mercredi 4 mars 2020 à 18h00 à la Maison du Port